

Jusqu'à la date du 30 juin 1921, la Commission du Service Civil avait nommé aux emplois du gouvernement 31,333 soldats démobilisés, dont 10,104 à titre permanent. Les administrations municipales et provinciales ont, elles aussi, dans une large mesure, accordé la préférence aux ex-militaires.

RAPATRIEMENT DES FAMILLES DES MILITAIRES.

Au commencement de la guerre, des milliers d'hommes nés dans le Royaume-Uni habitaient le Canada. Nombre d'entre eux étaient des réservistes de l'armée britannique, qui répondirent immédiatement à l'appel de la mère patrie; d'autres traversèrent les mers dans les rangs de l'armée canadienne. Leurs femmes et leurs enfants, par milliers, retournèrent en Europe, afin de se rapprocher de leur mari et de leur père; cet exemple fut suivi par un nombre considérable des femmes et des enfants des soldats canadiens, nés au pays. Le plus souvent, ces familles avaient l'intention de ne faire en Angleterre qu'un bref séjour, mais la guerre sous-marine empêcha leur retour. Au moment de l'armistice, on estimait à 50,000 ou 60,000 personnes, les membres des familles des soldats canadiens dont le retour au pays devait être assuré.

A cet effet, le ministère de l'Immigration et de la Colonisation fit des arrangements pour accorder le voyage gratuit, depuis le Royaume-Uni, la France ou la Belgique jusqu'au Canada, aux femmes et aux enfants de moins de 18 ans, des soldats de l'armée canadienne. Des conductrices officielles ayant l'expérience des voyages et des soins à donner aux malades, accompagnaient chaque vaisseau et des dispositions spéciales étaient prises aux ports canadiens pour la réception des voyageurs et la satisfaction de leurs besoins immédiats; nombre d'entre eux furent pécuniairement aidés par le Fonds Patriotique Canadien; d'autres organisations de bienfaisance s'occupèrent de leur bien-être en route. Le gouvernement canadien paya en moyenne \$50 par rapatrié; si cette dépense ne fut pas plus élevée, c'est parce qu'un nombre considérable de ces voyageurs étaient des bébés et de jeunes enfants, et aussi parce que les compagnies de navigation avaient consenti une réduction sensible sur leurs tarifs. Jusqu'au 31 mars 1921, cette dépense atteignit approximativement \$2,800,000.

Le gouvernement canadien rendit un autre service aux militaires revenus au pays en leur rachetant au pair—nonobstant la dépréciation de la livre sterling— les chèques, payables en monnaie anglaise, qui leur avaient été donnés en Angleterre, soit à titre de paiement de leurs solde, allocations ou indemnité de démobilisation, soit comme pension aux soldats ayant servi dans les armées du Royaume-Uni et qui habitaient le Canada avant la guerre. Jusqu'au 31 mars 1921, le gouvernement avait racheté approximativement pour \$14,400,000 de ces chèques, mais on ne sait pas encore ce que cette opération lui a coûté, par suite des fluctuations du change.